

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13 et 14 décembre 2011

2011 DAC 836 Subvention à l'association AIRE Art Initiative Recherche Echange (94220).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2011 par lequel Monsieur le Maire l'invite à se prononcer sur l'octroi d'une subvention à l'association AIRE Art Initiative Recherche Echange ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 30 novembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association AIRE Art Initiative Recherche Echange, dont le siège social est situé 7, rue Victor Basch – 94220 Charenton le Pont au titre de ses activités en 2011. 21115 2011_06388

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant de 5.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris, à la rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subvention de fonctionnement au titre de la culture.